



Estrées

59151

Lieu et heure : Mairie d'ESTREES, 19h30

Sont présents : Messieurs Lionel BLASSEL, Jacques PETIT, Christian WALLARD, Guy DEBEVE
Mesdames Fabienne PEUVREL, Isabelle TRIQUET, Claire BODELE, Karine TITTEIN, Adeline DUPONT

Sont excusés : Monsieur Frédéric MARCO, qui donne procuration à Monsieur Lionel BLASSEL
Monsieur Laurent DUCATILLON, qui donne procuration à Madame Fabienne PEUVREL

Sont absents : Madame Sandrine POTEAU, Madame Corinne LEBECQ, Monsieur Eric MILLEVILLE,
Monsieur David PARMENTIER

Quorum : 9 /15

Secrétaire de séance : Madame Fabienne HERIN PEUVREL

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 SEPTMEBRE 2023

Le compte rendu de la séance du 25 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité sans remarque.

II. FINANCES

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de payer les investissements à hauteur de 25 % des investissements 2023 en 2024 dans l'attente du vote du budget primitif 2024. Cette décision est approuvée à l'unanimité

Monsieur le Maire demande une modification du budget de 20 000 € du chapitre 22 (dépenses imprévues) au chapitre 12 (charges de personnel). Cette décision modificative au budget est approuvée à l'unanimité.

III. GROUPEMENT DE COMMANDE

En 2023, nous avons adhéré au groupement de commandes de Douaisis Agglo pour la fourniture des repas de cantine en liaison froide.

Depuis le 1er janvier 2021, nous avons signé un marché avec la société API Restauration allant jusqu'au 31/12/2023.

Suite à l'appel d'offre de groupement de commande avec d'autres collectivités de Douaisis Agglo, la Société API restauration a été retenue.

Nous intégrons le groupement de commande à compter du 1er janvier 2024 pour la durée du contrat soit le 31/08/2026.

Il advient de délibérer pour adhérer au 01/01/2024, le conseil approuve à l'unanimité.

IV. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution d'électricité sur notre commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Il est donc nécessaire de délibérer pour percevoir la redevance qui s'élève à 234.00 €. Le conseil approuve à l'unanimité.

V. SIDEN – SIAN (nouvelle adhésion)

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer pour l'adhésion au SIDEN – SIAN de la commune de THIVENCELLES au SIDEN - SIAN avec transferts au syndicat de la compétence DECI. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

VI. RECRUTEMENT DE PERSONNEL EN CATEGORIE C (remplacement)

Suite au départ de Madame Rabiaa OUKDIM au 31/12/2023, nous sommes dans l'obligation de pourvoir à son remplacement. Les publications ont été effectuées sur le site de Centre de gestion pour un poste à pourvoir à compter du 9 janvier 2024.

VII. REVISION DES TARIFS SALLE DES FETES (annexe 1)

Voir annexe

Les nouveaux tarifs seront applicables à toutes réservations faites à compter du 01/01/2024

VIII. REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE (annexe 2)

Voir annexe

Ces tarifs sont applicables à compter du 08 janvier 2024 date de la rentrée scolaire

IX. NUMEROTATION DES HABITATIONS

Suite à la mise en location de logement du 2 rue du Général de Gaulle, il y a lieu de créer 3 adresses postales (2A, 2B, 2C). Madame GENTY nous demande d'attribuer le numéro 6 à la ferme de l'hospice (lieu d'exploitation de la ferme).

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

X. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question dans le conseil ni au sein de l'assemblée.

Monsieur le Maire lève la séance.

Fin de séance : 19h46

